

Le Français parlé en Alberta

Bernard Rochet

Numéro 3, 1993

Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004438ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004438ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rochet, B. (1993). Le Français parlé en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (3), 5–24. <https://doi.org/10.7202/1004438ar>

LE FRANÇAIS PARLÉ EN ALBERTA

Bernard Rochet
Université de l'Alberta (Edmonton)

Selon Statistique Canada, seulement 6,4 % de la population de l'Alberta est, de nos jours, capable de s'exprimer en français¹. Les régions où l'on rencontre la plus forte concentration de gens parlant ou comprenant la langue française sont celles de Saint-Paul et Bonnyville (18,5 % de la population totale de la division et 10,5 % du total du groupe francophone albertain); celle de Rivière la Paix (11,7 % de la population totale de la division et 11,8 % du groupe francophone albertain); et celle d'Edmonton (7 % de la population totale de la division et 41 % du groupe francophone albertain)². Bien que la plus grande partie de la population de langue française se trouve à Edmonton, elle n'y représente que 7 % de la population totale et est dispersée au sein de la population anglaise, si bien qu'on entend rarement parler français dans les rues de cette ville. Par contre, à Saint-Paul, à Bonnyville et à Falher (dans le district de Rivière la Paix), on entend assez souvent parler français dans la rue et dans les magasins.

Le peuplement français de l'Alberta remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'arrivée de quelques petits groupes de Canadiens français dès 1874 à Lamoureux, et quelques années plus tard à Saint-Albert et à Edmonton, le mouvement de migration s'accélérait à partir de 1890. La plupart des immigrants de langue française étaient des Canadiens français dont la plus grande partie (environ 70 %) venait du Québec³, le reste venant des Maritimes, du nord de l'Ontario, ou des États-Unis où ils s'étaient dirigés en premier lieu. Par contre, très peu d'Européens ont contribué à l'immigration française en Alberta.

Le but de cette étude est de décrire les traits principaux du français parlé en Alberta (FA), en ce qui concerne le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe et la prononciation. Les données qui suivent ont été obtenues à partir d'un corpus de 35 enregistrements effectués à Bonnyville, au cours de l'année 1976. Chaque enregistrement, d'une durée de 30 à 40 minutes, présente un échantillon du parler de chaque locuteur et fournit les données de base à une enquête sociologique. À cette fin, le format des entrevues a été standardisé afin que les mêmes questions soient posées à chaque locuteur.

Ainsi, les locuteurs donnaient leur opinion sur des sujets tels la francophonie, le sentiment d'appartenance culturelle, l'assimilation culturelle ou linguistique. De plus, la personne qui effectuait les entrevues (un Franco-Albertain originaire de Falher), privilégiait les sujets qui semblaient intéresser ses interlocuteurs, et on peut affirmer que la plus grande partie des enregistrements constituent d'excellents exemples de conversation libre, dans un niveau de langue le plus souvent familier.

On se concentrera dans la présentation qui suit sur les variables linguistiques qui sont généralement considérées comme caractéristiques du français parlé au Canada (FC), en s'attachant, dans la mesure du possible, à signaler les différences et les ressemblances entre les caractéristiques du français parlé en Alberta et celles du français standard (FS), ainsi que celles d'autres variétés du français canadien⁴.

Lexique

Le vocabulaire du FA reflète ses origines — un amalgame de plusieurs dialectes de l'ouest de la France — et les nouvelles conditions auxquelles ont dû faire face les colons et leurs descendants en Nouvelle-France. Mis à part les mots qui sont communs au FA et au FS — mots qui sont de loin les plus nombreux —, il comprend des mots qui ne s'emploient plus en FS, mais que l'on retrouve parfois dans certains dialectes ou patois, ainsi que des mots qui, bien qu'ils soient communs au FA et au FS, ne s'y emploient pas avec le même sens. De plus, en raison des contacts entre francophones et anglophones, aussi bien lors de l'arrivée des premiers colons en Nouvelle-France que de nos jours en Alberta, le vocabulaire franco-albertain a été marqué par une influence importante de l'anglais.

i. L'élément français

Tout comme le FC en général, le FA contient un grand nombre de vocables que l'on a l'habitude de considérer comme des « archaïsmes » et des « provincialismes » avec, à l'appui, des exemples tirés de Rabelais ou de Montaigne⁵. Il est toutefois bon de signaler que ces deux termes suggèrent une description et une classification établies en fonction du lexique du FS, tel qu'il est présenté dans les dictionnaires contemporains. Les mots que l'on considère comme des archaïsmes et des provincialismes ne le sont que par rapport au FS, lorsque celui-ci ne les emploie plus. De plus, il est très difficile de faire la distinction entre les archaïsmes et les provincialismes, puisqu'un grand nombre de mots qui ne s'emploient plus en FS, et se voient donc considérés comme archaïsmes, sont encore utilisés dans une ou plusieurs régions de la francophonie, ce qui en fait des provincialismes ou des régionalismes.

Parmi les mots qui s'emploient dans le FA (ainsi que dans d'autres régions de la francophonie), mais qui ne sont plus acceptés en FS, on peut ci-

ter : *achaler* (Anjou, Aunis, Poitou, Saintonge), *adonner* (Poitou, Saintonge), *bavasser* (Bas-Maine, Saintonge), *chicoter* (Normandie), *jaser* (Saintonge), *placoter* (Bretagne), *tanné* (= fatigué; Normandie, Picardie). Il faut ajouter à ces mots les périphrases verbales suivantes : *être après* (FS : être en train de), et *être pour* (FS : avoir l'intention de, être sur le point de), suivies de l'infinif. *C'est rendu que* a le sens de « on en est rendu au point où ».

Un certain nombre de mots s'emploient à la fois en FA et en FS, mais avec un sens différent, et le même mot peut désigner un objet différent dans ces deux variétés du français : *char* (FS : voiture, automobile), *fournaise* (FS : chaudière), *roulotte* (FS : caravane). Ces différences sont le résultat de changements sémantiques qui se produisent dans un dialecte, mais pas dans l'autre. Ainsi, le mot *char*, au sens de « véhicule », s'est vu restreint en France au domaine militaire et a été remplacé ailleurs par *voiture*. En ce qui concerne le mot *fournaise*, il a gardé son sens de « grand fourneau dans lequel brûle un grand feu » en FA, alors qu'il n'a conservé que la notion de grand feu ou de feu violent en FS. *Roulotte* garde le sens de « véhicule qui sert de logement » en FA, alors qu'en FS, ce mot, bien qu'il garde le même sens, ne s'applique plus qu'aux nomades et aux forains, et a été remplacé par *caravane* (de camping) pour les vacanciers. Le FA, comme le FC en général, utilise de nombreux mots du vocabulaire de la marine. Ces mots, qui continuent à s'employer dans le contexte maritime en FS, ont souvent vu leur sens s'élargir en FA. Ainsi, *bord* s'y emploie avec un sens abstrait (*ces deux politiciens ne sont pas du même bord*); *amarer* signifie « attacher » en général, et pas seulement « attacher un bateau », comme c'est le cas en FS; *embarquer* et *débarquer* ne signifient plus uniquement « entrer et sortir d'une barque ou d'un bateau », mais s'emploient avec un sens beaucoup plus général (*entrer dans un bain*)⁶; *adonner* s'emploie en FS pour indiquer que le vent change de façon favorable pour le matelot manœuvrant son bateau à la voile, alors qu'en FA ce mot a gardé le sens de « favorable », mais dans un contexte beaucoup moins restreint (*la plupart des Anglais s'adonnent bien avec les Français; ça s'adonne bien*)⁷.

Le FA contient aussi quelques termes qui semblent avoir été formés au Canada, et que l'on appelle canadienismes. Si l'on veut y voir uniquement des produits du cru, des vocables qui sont exclusifs au Canada, il faut se rendre à l'évidence qu'il y en a très peu. Les plus courants sont sans doute *raquette à neige* et *magasiner*, ce dernier ayant été formé à partir du terme *magasin*, peut-être sous l'influence de l'anglais *to shop*. Il est impossible d'affirmer qu'un mot est un canadienisme sans avoir établi de façon certaine qu'il n'est pas employé en dehors du Canada, et la plupart des mots qui sont souvent cités comme exemples de canadienismes se retrouvent en réalité dans d'autres régions de la francophonie. C'est le cas de *char* (voir ci-dessus) ou de *balise*, que Victor Barbeau considère comme un canadienisme parce qu'il « sert à désigner les petits arbres que l'on plante dans la neige afin d'indiquer le tracé d'une route⁸ ». Ce mot est employé dans le même sens par les ostréiculteurs saintongeais qui marquent ainsi les limites de

leurs parcs à huîtres. On peut toutefois penser que le terme *dérougir*, au sens de « ne pas cesser », est un canadianisme authentique, du moins si l'on en croit l'origine que lui attribue Henri Bélanger : « Ça a sans doute commencé par les froids d'hiver, alors qu'on chauffait le poêle au rouge. Les ronds de poêle, effectivement, tournaient au rouge. Il fallait entretenir le poêle. On rajoutait des bûches, à mesure, pour ne pas que le feu baisse. Le poêle *dérougissait pas*⁹. »

On ne saurait parler du lexique du FA sans mentionner son vocabulaire des jurons ou *sacres*. Leur particularité, comme dans le FC en général, et contrairement au FS, est le fait qu'ils sont tirés du vocabulaire religieux : *maudit, vierge, christ, tabernacle, hostie, calice, sacrer*¹⁰. Ces termes de base apparaissent sous des formes diverses, soit à la suite de modifications phonétiques caractéristiques du FA : *viarge, tabarnac, crisse, stie* (changement de *er* en *ar*, simplification de groupes consonantiques en position finale de mot, perte de syllabe inaccentuée); soit par défiguration euphémistique : *tabarnouche, mosus*¹¹. Le même mot peut s'employer comme adjectif, nom, interjection, adverbe (*maudit chialeux, un gros maudit, maudit, dangereux en maudit*); il peut exprimer des sentiments favorables ou défavorables selon le mot qu'il modifie et renforce (*maudit chialeux, une maudite bonne soirée*); et s'octroyer toute une gamme de valeurs sémantiques, auxquelles il confère un aspect affectif de renforcement, selon le contexte (*se faire sacrer la tête dans les planches* (en jouant au hockey), *sacrer son camp, je vas te sacrer ça dans la gueule*). Les sacres constituent un excellent exemple de la productivité linguistique du FA.

ii. L'élément anglo-saxon

L'influence de l'anglais sur le FA se fait sentir à plusieurs niveaux. Elle comprend les emprunts directs, ces mots anglais qui s'emploient sans modification au sein d'une phrase française; les emprunts assimilés, dont la prononciation et parfois la forme grammaticale s'adaptent au système du FA; les calques, mots anglais traduits en français; les anglicismes sémantiques; et les mots français dont le sens ou la forme (orthographe ou phonétique) est modifié sous l'influence de mots anglais correspondants.

Les emprunts directs sont très nombreux et se retrouvent dans tous les domaines du lexique : *chum, job, team, truck, smart, coach, border, gang, boss, blow out, fun* (*c'est le fun, avoir du fun*), *shack de log*; ils englobent même des mots et des expressions charnières comme *anyway, (but) I mean*. Ces emprunts peuvent conserver leur prononciation d'origine ou bien subir quelques modifications phonétiques qui les intègrent au système phonologique du FA. De telles modifications sont fréquentes pour les emprunts qui s'assimilent au cadre morphologique du FA, et se combinent avec des suffixes grammaticaux et lexicaux du français : *canner* (de la viande), *cannage, mouver, improuver, promoter, checkage* (au hockey), *watcher des shows, chummer, order* [ɔrde] (son dîner).

Lorsque le mot (ou l'expression) emprunté est en même temps traduit, il s'agit d'un « calque ». Parce qu'ils ont une forme française, les calques sont plus difficiles à détecter que les emprunts directs, et il leur est très facile de s'implanter. Il n'est donc pas rare de les trouver même chez ceux qui s'efforcent de lutter contre l'influence anglaise. En voici quelques exemples : *prendre des chances, il y a des temps que* (= there are times when), *geler les gages, je ne voulais pas avoir du trouble, demander une question, on était répondu avec politesse, je manque les mots, prendre son grade un, chiquer la guenille*.

Encore plus difficiles à détecter que les calques, les anglicismes sémantiques sont des mots de souche française dont le sens se voit modifié sous l'influence de mots anglais apparentés, processus que les professeurs de langue seconde appellent les « faux amis » : le mot *cassé*, employé avec le sens de « sans argent », a subi un changement sémantique sous l'influence de l'anglais *broke*. Il en est de même du mot *guetter* (influencé par *to watch*) dans la phrase suivante : *il faut que je guette que je sacre pas*.

Il faut toutefois se garder d'attribuer à l'influence de l'anglais tous les vocables qui ressemblent à un mot anglais correspondant — par la forme ou par le sens — et qui ne font pas partie du vocabulaire officiel du FS. Il est, par exemple, tentant d'attribuer le mot *patate* à l'anglais, puisque le FS emploie *pomme de terre*. Ce serait oublier que le français populaire emploie *patate* (et non *pomme de terre*) et que ce mot nous vient — comme l'anglais *potato* — de la langue arouak d'Haïti. De même, le mot *grocerie* ne nous vient pas de l'anglais, mais de l'ancien français auquel l'anglais lui-même l'a emprunté. Le terme *appointment* au sens de « rendez-vous » est un autre exemple de « faux anglicisme » puisqu'on le trouve chez Froissart et Villon avec le même sens. Il en est de même d'*appointment* au sens de « nomination » (à un poste). En ancien français, *appointer* signifiait « préparer, arranger, fixer, nommer ». Lorsqu'une personne était *appointée* (c'est-à-dire *nommée*) à un poste quelconque, un des aspects de l'arrangement était son salaire, et petit à petit, le terme *appointements*, qui englobait toutes les conditions contenues dans le contrat d'embauche, en est arrivé à désigner seulement les conditions financières et à signifier en FS moderne « émoluments ». De même, les mots *fournaise* du FA et *furnace* de l'anglais ont gardé le sens de « four » ou de « fourneau » de l'ancien français, alors que seule l'idée de chaleur est restée associée à ce terme en FS, qui a adopté le mot *chaudière* pour désigner l'appareil à combustion qui sert à produire la chaleur nécessaire au chauffage des maisons. On ne saurait, par conséquent, voir en ces mots des anglicismes puisqu'ils ont existé avec le même sens dans le FS, à une époque antérieure, ou existent encore dans d'autres dialectes du français que l'on ne peut soupçonner d'être soumis à l'influence de l'anglais. On peut se demander si la cohabitation de ces mots avec les mots anglais correspondants ne renforce pas leur emploi avec des significations qu'ils n'ont pas ou n'ont plus en FS. Ce processus de renforcement est celui que Vinay appelle « anglicisme de maintien¹² ».

Finalement, l'influence de l'anglais peut se traduire par la modification phonétique de mots français, par exemple, le mot *chèque* du FA prononcé [tʃɛk] sous l'influence de son correspondant anglais; ou par la modification de leur représentation orthographique : *danse* → *dance*, *mariage* → *marriage*.

Morphologie et syntaxe

Certains noms du FA sont du genre opposé à celui qu'ils ont dans le FS, et ce phénomène peut être le résultat de deux processus différents. Dans certains cas, c'est le FA (comme d'autres dialectes du français) qui a changé le genre qu'avaient les mots à l'origine : *air*, *ouvrage*, *argent*, *hiver*, employés au féminin. Ce passage du genre masculin au genre féminin est un changement courant en français populaire pour les mots qui commencent par une voyelle et pour ceux qui finissent par une consonne. Dans d'autres cas, cependant, le FA a conservé le genre d'origine et c'est le FS qui a changé; c'est le cas de *poison*, féminin en latin, en ancien français, en français populaire et dans de nombreux dialectes, mais qui a adopté le genre masculin en FS au XVII^e siècle.

En ce qui concerne la marque du genre des adjectifs qualificatifs, elle donne lieu à des changements analogiques qui tendent à donner à tous les adjectifs une consonne finale prononcée pour leur forme féminine, comme *pointuse* pour *pointue*, *pourrite* pour *pourrie*, en conformité avec l'alternance voyelle (masculin)/consonne (féminin) que l'on observe en général, par exemple *petit/petite*.

Le phénomène d'analogie joue d'ailleurs un rôle très important dans la morphologie du FA (comme dans celle du français populaire en général) et, en particulier, dans la morphologie du verbe. Là aussi, ce phénomène consiste à ajouter dans de nombreux cas une consonne au radical (dans la prononciation), d'après le modèle des verbes de la première conjugaison (*elles chantent*), et des alternances caractéristiques de verbes d'autres conjugaisons (*vend/vendent/vendait*). Ainsi, *elles marient* devient *elles marissent*, *continuent* et *rient* deviennent *continussent* et *risent*, *asseyait* devient *assisait*, *jouent* devient *jousent*. Ce genre de nivellement s'applique aussi à certaines formes irrégulières, et aussi bien aux formes impersonnelles qu'aux formes personnelles : *ils allent* (= *ils vont*, < *ils allaient*), *ils sontaient* (= *ils étaient*, < *ils sont*), *ils ont commencé à ouvert* (= *ouvrir*), *ça leur a pas trop plaît* (= *plu*), *qu'il m'a répond* (= *répondu*).

Un des faits les plus marquants concernant les pronoms personnels est la chute de la consonne [l] des pronoms compléments d'objet direct *la* et *les*, lorsqu'ils se trouvent en position inaccentuée (c'est-à-dire dans tous les cas où ils ne sont pas compléments d'un verbe à l'impératif les précédant) et qu'ils sont précédés d'une voyelle : *il irait (l)a voir* [jireavwar], *elle va (l)es trouver* [avaetruve]. Par contre, le *l* des pronoms *le* et *la* se redouble (ou s'allonge) lorsqu'ils perdent leur voyelle *e* ou *a*, par élision devant une voyelle

suivante, et qu'ils sont précédés d'une voyelle prononcée : *on l'est toujours* [õlletuʒur], *je l'ai vue* [ʒəllevu]¹³.

La chute de la consonne [l], observée pour les pronoms *la* et *les*, est aussi caractéristique des articles *la* et *les*, lorsqu'ils sont précédés d'une voyelle : *dans (l)es montagnes* [däemõtaŋ], *tous (l)es fins de semaine* [twefëdsəmɛn]¹⁴. Lorsque, à la suite de la chute du [l], deux voyelles semblables se trouvent côte à côte, ces deux voyelles peuvent se combiner pour former une voyelle allongée : *dans (l)a maison* [dä : meʒõ], à *(l)a maison* [a : meʒõ]. Toutefois, cet allongement vocalique est souvent imperceptible, et il y a fusion vocalique sans allongement : *dans (l)a tête* [dätet], à *(l)a messe* [ames].

Un autre fait marquant concernant les pronoms personnels est le renforcement de *nous*, *vous* et *eux* en *nous autres*, *vous autres*, et *eux autres*, en position accentuée. En contexte inaccentué, *nous* est généralement remplacé par *on*, et de ce fait, *on* est la variante inaccentuée de *nous autres* (*nous autres*, *on a pas honte*). *Vous* s'emploie en position accentuée lorsqu'il renvoie à une seule personne (forme de respect ou de politesse), par exemple, *c'est vous qui devez décider*, *docteur*. Le pronom de respect *vous* s'emploie toutefois assez rarement et le tutoiement est beaucoup plus fréquent en FA qu'en FS, où il est limité aux membres de la famille et aux proches amis.

À la troisième personne, *il* est le plus souvent prononcé sans *l* final, et se prononce [i] devant une consonne et [j] devant une voyelle : *i(l) crie* [ikri], *i(l) écrit* [jekri]. Le pronom féminin *elle* se prononce en général [al] (souvent devant une voyelle : [al] *arrive*) ou [a] (il perd son *l* final comme le pronom masculin *il*, bien que moins souvent que ce dernier) : *elle* ([a]) *vient tous les soirs*; lorsque la variante [a] s'emploie devant une voyelle semblable, elle se confond avec elle, pour former une voyelle longue, ou disparaît complètement : *elle a été bien malade* [a : etebēmalad]. Au pluriel, *elles* et *ils* sont la plupart du temps confondus et prononcés [i] devant une consonne et [j] devant une voyelle (comme c'est le cas pour le pronom masculin singulier *il*). Les pronoms accentués *moi* et *toi* sont souvent prononcés [mwe] et [twe], sauf en niveau de langue soutenu.

En position inaccentuée, le pronom *lui* se réduit la plupart du temps à [i] ou [j], selon le contexte : *je lui donne du feu* [ʒidõnd^zyfø], *je lui ai donné du feu* [ʒjedõned^zyfø]. Au pluriel, *leur* subit de moins grands changements, mais perd généralement son *r* final : *on leur demande* [õlõdmäd]; lorsqu'il est suivi d'une voyelle, en langage populaire, *leur* se prononce parfois [løʒ] (c'est-à-dire avec perte de la consonne finale *r* et épenthèse hypercorrective de [z] comme consonne de liaison) : *je* [løʒ] *ai dit*. En position accentuée, c'est-à-dire comme complément d'un verbe à la forme impérative le précédant, le pronom masculin de la troisième personne du singulier *le* se prononce [le] : *Emporte-le* [le] *avec toi*. Lorsque plusieurs pronoms personnels compléments se suivent, l'objet indirect apparaît en général avant l'objet direct et ce, dans tous les types de phrases. À la forme impérative, l'ordre des pronoms est donc différent de celui qui prévaut en FS : *donne-moi-les*; *prends-moi-les pas*. À la forme affirmative, cet ordre est le même pour le FS et le FA

lorsque le complément d'objet direct est à la première ou à la deuxième personne : *il me la donne, il te la donne*; toutefois, dans le cas de deux pronoms compléments de la troisième personne, où l'ordre est renversé en FS (*il la leur donne*), seul le pronom complément d'objet indirect subsiste en général en FA : *il (la) leur donne*.

En ce qui concerne les adjectifs démonstratifs du FA, il faut signaler les variantes populaires [stə] (en position préconsonantique) et [st] (en position prévocanique), pour *cette* et *ce* : *cette femme* [stəfam], *cette orange* [stɔrɑ̃ʒ], *cet homme* [stɔm]. Là où le FS emploie les particules *-ci* et *-là* pour préciser la position de l'objet mentionné vis-à-vis de la personne qui parle (ou de son interlocuteur), le FA emploie *ici(tte)* et *là-bas* : *ce char ici(tte), ce char là-bas*.

Il y a très peu de différences entre les adjectifs possessifs du FA et ceux du FS. On peut toutefois noter la prononciation sans *r* final de *leur* en position préconsonantique : *leur table* [lɔtab]; en position prévocanique, *leur* se prononce soit [lœr], soit [lœz] : *leur ami* [lœrami]/[lœzami]. Il faut aussi souligner l'emploi populaire des formes de la troisième personne du singulier *son, sa* au lieu de la première personne *mon, ma*, lorsqu'on s'adresse à son père et à sa mère : *son père, qu'est-ce que tu dis?* Il semble s'agir là de syntagmes figés, comme ceux qui emploient l'adjectif de la première personne avec *oncle* et *tante*, syntagmes figés qui peuvent eux-mêmes être précédés de l'adjectif possessif en dehors des formes d'adresse : *mon mononcle, ma matante*¹⁵. De plus, l'adjectif possessif peut être remplacé par l'article défini : *la mère, t'en viens-tu?*

La dérivation joue un rôle important dans le FA, qui fait un usage abondant de suffixes. En particulier, le suffixe *-age* s'emploie couramment pour former des mots qui ne sont pas utilisés en FS : *chialage, choquage, crachage, dansage, jouage, réparation, sautage*. Il s'applique à des mots nouveaux comme *magasiner*, qui donne *magasinage* (*faire son magasinage*, c'est-à-dire ses courses, ses provisions), et à des emprunts de l'anglais : *cannage* (de *can* < anglais *to can*), *chequage* (équivalent de l'anglais *checking*, comme terme de hockey). Le suffixe *-eux* est aussi d'un emploi fréquent pour décrire des individus en fonction d'un trait de leur personnalité (*chanceux, gratteux*) et, souvent, avec une connotation péjorative (*niaiseux, chialeux, branleux, pisseux*).

Mis à part les phénomènes d'analogie mentionnés plus haut, le système verbal du FA se caractérise par l'usage restreint du subjonctif : *il faut que je le fais pour demain*; par l'emploi plus fréquent des formes du futur composé : *je vais le faire* ou *je m'en vais le faire*, et sa forme réduite : *ma* ([ma]) *vous dire quelque chose*; et par l'utilisation de l'auxiliaire *avoir* dans des contextes où le FS utilise l'auxiliaire *être* et, en particulier, avec les verbes réfléchis et les verbes intransitifs de mouvement : *il s'a fait ben mal, tous ceux-là qui ont venu ont aimé ça*; par contre, *être* peut s'employer dans des cas où le FS utilise *avoir* : *on est déménagé*. De plus, les formes du conditionnel s'emploient souvent dans les propositions subordonnées introduites par *si* : *si je serais ca-*

pable, ben je le ferais. Il faut aussi signaler la réanalyse populaire des verbes *s'en aller* et *s'en venir*, qui explique les formes suivantes : *je me suis en allé, je me suis en venu.*

Les formes de l'interrogation du FA reflètent les tendances du FC et du français populaire en général. L'interrogation totale est signalée par une intonation montante, avec ou sans inversion syntactique, et à l'aide du groupe interrogatif *est-ce que* : *Tu viens?*; *As-tu beaucoup de travail?*; *Est-ce que tu as compris?* De plus, on remarque qu'un des procédés très répandus consiste à employer la particule *-ti*, ou, et de plus en plus, sa variante *-tu*. Ces deux particules s'emploient quels que soient le genre, le nombre et la personne du sujet de la phrase interrogative : *Ta sœur habite-ti à Saint-Paul?*; *On est-tu plate tout de même?*; *Elles ont-ti téléphoné?*; *C'est-tu fini?* Elles s'emploient aussi dans les phrases à interrogation partielle (*Où c'est-tu que tu restes?*), qui peuvent être aussi introduites par *est-ce que* ou par un mot interrogatif suivi de *que*, *c'est que* ou *ce que c'est (que)* : *Pourquoi est-ce qu'il est pas venu?*; *Où que tu travailles?*; *Comment c'est que tu t'appelles?*; *Comment ce que c'est son nom?*; *Comment ce que c'est qu'on dit?*

Les mêmes formes renforcées par *que* et *ce que c'est que* sont utilisées comme conjonctions de subordination et pour l'interrogation indirecte : *il restait où ce que c'est que je travaillais, quand qu'on était jeune..., je sais pas qu'est-ce que c'est qu'il avait mis.*

La physionomie de la phrase du FA est fortement marquée par l'emploi de la particule explétive *là* [la/lə], qui apparaît en fin de groupe et sert à renforcer le mot précédent ou à remplir le rôle de marque d'hésitation : *Quand que la boucane était modérée, là, les maringouins rentraient...; Si je veux être réaliste, là, pis aller avec mes enfants qui déjà, là, tu sais, comme nous autres, disons... Cette particule est inaccentuée et, de ce fait, ne se confond pas avec l'adverbe *là*, et peut même apparaître à la suite de ce dernier, ou de l'adverbe *ici* : *quand ils ont arrivé là, là..., elle va rester icitte, là...**

Phonétique

i. Consonnes

Un des traits phonétiques du français parlé au Canada qui a reçu le plus d'attention est le *r*¹⁶, et on considère en général qu'il y a deux variétés de *r* : une apico-alvéolaire « roulée » ([r]) et une uvulaire (à battements multiples [R] ou constrictive). La plupart des interlocuteurs de notre corpus prononcent un *r* apical¹⁷. Les plus jeunes semblent, toutefois, lui préférer le *r* uvulaire. Cette évolution rappelle celle que l'on observe à Montréal où le *r* apical céderait le pas à la variante uvulaire¹⁸.

Le FA se caractérise aussi par son traitement du *h* aspiré. On sait que, pour le FS, le « *h* aspiré » ne désigne pas une consonne, mais plutôt le fait que les phénomènes de liaison et de chute du *e* caduc sont bloqués devant

les mots qui commencent par un *h* aspiré : le haut [ləo] (par opposition à l'eau [lo]); les hauts [leo] (par opposition à les eaux [lezo])¹⁹.

Dans le FA, le *h* aspiré se prononce dans un certain nombre de mots comme *haut*, *hausses*, *honte*, *hâte*, *hors*, *dehors*. Ce phénomène a été observé dans d'autres variétés de FC et, en particulier, à Gravelbourg (Saskatchewan), à Windsor (Ontario) et à Papineauville (Québec)²⁰. De plus, dans notre corpus, le *h* aspiré a été entendu plusieurs fois au début du mot *un*, phénomène noté aussi par Alexander Hull dans son étude sur le français de Windsor. Par contre, dans d'autres mots où il est présent en français standard, non seulement le *h* aspiré ne se prononce pas, mais il n'entraîne pas l'absence de liaison ou le maintien du *e* caduc dans le mot précédent : l'hibou (FS : le hibou); les hiboux [lezibu] (FS : [leibu])²¹.

Ces deux procédés (prononciation du *h* aspiré, et son absence, accompagnée de liaison/chute du *e* caduc) contribuent à simplifier le système phonologique en éliminant les exceptions aux règles de liaison et de chute du *e* caduc, exceptions qui, dans le français standard, résultent du fait que certains mots commençant par une voyelle n'admettent pas la liaison et l'éliision du *e* caduc à la fin du mot précédent (*le hameau*), alors que d'autres le font (*l'ami*)²².

On peut aussi observer dans le FA le phénomène de spirantisation des fricatives /ʃ/ et /ʒ/, phénomène étudié par Charbonneau et par Chidaine²³. Cette prononciation spirantisée n'est pas universelle en FA. On la rencontre surtout chez les personnes âgées, et les moins instruites. Par exemple, le locuteur #63 de Bonnyville l'emploie de façon générale (dans les mots *toujours*, *enragés*, *changements*, *gens*, *jamais*, *projet*, *bagage*, *charge*, *avantage*, *changés*, *acheter*, *chialage*). Certains l'emploient de façon sporadique et uniquement dans quelques mots. Ainsi, pour le sujet #58 de Bonnyville, la forme spirantisée ne se rencontre que dans les mots *toujours* et *déjà*²⁴. Il semble que cette prononciation, qui, comme on le sait, est courante en Saintonge et dans certaines parties du Canada français, ait quelque peu perdu du terrain en Alberta, en particulier chez les jeunes et les gens instruits. On peut penser que son emploi, localisé dans certains mots, est surtout assuré par une fonction expressive, comme c'est le cas d'ailleurs pour le /h/²⁵.

Les formes assibilées [t^s] et [d^z] des occlusives /t/ et /d/, qui sont typiques du FC, représentent une des caractéristiques les plus marquantes du FA. L'assibilation se produit devant les voyelles hautes antérieures /i/ et /y/, et les semi-voyelles correspondantes /j/ et /ɥ/. Alors que le phénomène d'assibilation est quasi général en position interne de mot (*étude*, *parti*, *midi*), il ne se produit que très rarement lorsque l'occlusive et la voyelle suivantes appartiennent à des mots différents, c'est-à-dire dans les cas de liaison et d'enchaînement. Dans notre corpus, l'assibilation s'est produite dans les exemples suivants : c'est_inévitable (2 exemples) [sɛt^sinevitab]; t'as toute_une série, là [tUt^sYnseri]; c'est_une bonne chose [sɛt^sYnbɔnfoʊz].

Par contre, elle ne s'est produite dans aucun des exemples suivants :

C'en est_une; nous aut(res)_ici; c'est_une canadienne; qu'on est_ici à Bonnyville; c'est_une nuance; quand_y avait des changements; c'est_inévitable (5 exemples); toute_une façon de vivre; quand_ils seront²⁶; c'est_une raison; sens d'_humour; c'est_une bonne question; c'est_une belle province; quand_ils sont arrivés; éducateurs d'_ici; mille neuf cent vingt_huit; y a peut-êt(re)_eu; ça fait 5 ans qu'on est_ici; au bout d'_une semaine; toute_une bouffée; à l'entour d'_icitte; quand_ils sont; c'est_une bonne chose (2 exemples); quand_ils te serrent la main; c'est_une des grandes raisons; il a fait_une très belle vieillesse.

Ces exemples illustrent bien le caractère facultatif de l'assibilation en contexte de liaison et d'enchaînement²⁷. Ils suggèrent aussi que, pour le FA, les variantes non assibilées sont bien plus courantes que les variantes assibilées, et il se peut qu'il y ait là une différence entre le français de l'Alberta et celui du Québec en ce qui concerne l'étendue de l'assibilation en contexte de liaison et d'enchaînement. On sait, en effet²⁸, que dans ce contexte, dans le français du Québec, les variantes assibilées et les variantes non assibilées sont aussi courantes les unes que les autres.

De plus, dans notre corpus, l'assibilation ne se produit pas dans les emprunts de l'anglais : trois teepee [tipi]; melting-pot [mɛltɪŋpɔt]; T.V. (television) [tivi]; A.T.A. (Alberta Teachers Association) [etie].

ii. Voyelles

Comme dans les autres variétés de français parlé au Canada, les voyelles hautes /i, y, u/ du FA sont fermées (ou tendues [i, y, u]) en syllabe accentuée libre. Elles sont aussi fermées en syllabe accentuée entravée par une consonne allongante ([v, z, ʒ, vr]) et ouvertes (ou « relâchées ») ailleurs ([I, Y, U]). C'est la même distribution que l'on retrouve à Willowbunch et à Gravelbourg (Saskatchewan), au Manitoba et à Maillardville (Colombie-Britannique)²⁹. Gendron a toutefois noté des « exceptions individuelles ou locales ... [à cette règle générale] surtout devant la consonne *v* et le groupe *vr* » à Montréal et à Québec, où l'on entend parfois la variante ouverte, en particulier pour la voyelle /u/. Hull signale aussi quelques cas d'ouverture de voyelles hautes devant /v/ (*gencive*)³⁰. Notre corpus albertain contient aussi quelques exemples d'ouverture de la voyelle /u/ devant /r/ et /v/ (*trouve* et *toujours*), et de la voyelle /i/ devant /v/ (un exemple dans le mot *native*). Il semble donc, comme le déclare Laurent Santerre, qu'il y ait une « très grande liberté même devant le /R/ » et que « l'allongement n'empêche pas nécessairement l'ouverture³¹ ». Soulignons que ces cas d'ouverture de voyelles hautes devant des consonnes allongantes sont assez rares en FA et qu'ils sont peut-être attribuables à un conditionnement lexical plutôt qu'à un conditionnement phonologique. C'est du moins ce que suggère le fait que la variante ouverte de la voyelle /u/ semble être surtout utilisée

dans le mot *toujours* et dans le syntagme *je trouve que*. Ces prononciations sont probablement à mettre sur le même plan que les variantes antérieures de la voyelle /u/ que l'on entend dans certains mots ou syntagmes fréquents comme *nous-autres* ([nyzot]), *tout de suite* ([tysuIt]), et *tout seul* ([tysœl])³². Dans l'ensemble, on peut affirmer que les voyelles hautes du FA suivent la règle générale d'ouverture mentionnée plus haut. Malgré l'existence de quelques exceptions, nous sommes loin de la situation observée par Gendron dans les comtés de la rive sud du Saint-Laurent depuis Québec jusqu'à la Gaspésie, où l'emploi de la variante ouverte est généralisé devant les consonnes allongeantes; ou de celle décrite par Locke pour le français de Brunswick, dans le Maine³³, où la voyelle /i/, qui est fermée en finale absolue et devant /v/ et /r/, reste fermée devant /z/ dans les substantifs tels que *chemise*, *cerise*, *surprise*, mais est ouverte dans les formes du présent du subjonctif (*dise*) et devant la consonne /ʒ/.

L'ouverture des voyelles hautes se produit parfois en syllabe libre (ou en syllabe fermée par une consonne allongeante) en finale de mot, lorsqu'il s'agit de clitiques : *vous avez*, *sur le champ*, *jusqu'ou va*, *plus rapides*, *pour une chose*, *beaucoup d'esprit*, *c'est plus le point*.

La prononciation ouverte des voyelles hautes dans les exemples ci-dessus ne constitue pas une exception à la règle générale, mais va de pair avec la nature inaccentuée (au sein du groupe phonologique) des syllabes contenant les voyelles en question. C'est pour la même raison que la voyelle *a*, qui se prononce [a] (ou [ɔ]) en position finale de mot : *chat* [ʃa]/[ʃɔ], *là* [la]/[lɔ]), conserve son articulation d'avant ([a]) en position clitique³⁴.

Le corpus albertain contient aussi de nombreux cas d'harmonisation vocalique³⁵. Ainsi, une voyelle relâchée peut influencer la voyelle haute qui la précède dans la voyelle pénultième et provoquer son ouverture : *physiques* [fɪzɪk]; *politique* [pɔlitɪk]; *magnifique* [majɪfɪk]; *ça communique* [kɔmɪnik]; *facilite* [fasɪlit].

Ce phénomène est cependant facultatif, comme le montrent les exemples suivants : *équilibre* [ekilib]; *honorifique* [ɔnɔrifɪk].

Ainsi, le relâchement de la voyelle haute en position accentuée n'entraîne pas nécessairement l'ouverture des voyelles hautes dans la syllabe précédente. On observe la même variabilité dans les mots de trois syllabes. Dans certains cas, seule la voyelle accentuée est relâchée : *difficile* [dɪfɪsɪl]; *infinitif* [ɪnfɪnɪtɪf]; *mysticisme* [mɪstɪsɪzɪsm]. Dans d'autres cas, l'harmonisation influence la voyelle pénultième, mais pas l'antépénultième : *difficile* [dɪfɪsɪl]; *discipline* [dɪsɪplɪn]. Il arrive aussi que les trois voyelles soient relâchées : *difficile* [dɪfɪsɪl].

Ce dernier cas est d'ailleurs très commun dans le FA. Par contre, les enregistrements étudiés jusqu'à présent n'ont pas révélé de cas où l'harmonisation influence la voyelle de l'antépénultième mais pas celle de la pénultième, comme c'est le cas à Montréal, où des formes comme [dɪfɪsɪl] sont courantes³⁶. Bien que le phénomène d'harmonisation soit facultatif, il

semble avoir produit quelques formes figées dans lesquelles la voyelle de la pénultième est toujours relâchée. Tel semble être le cas du mot *minute* ([mɪnYt]). Ce mot se rencontre sous la forme « *menute* » dans les pièces de Michel Tremblay, qui épelle aussi *pilule* « *pelule* ».

La désonorisation des voyelles hautes est aussi très fréquente dans le FA. Elle suit les règles formulées par Jean-Denis Gendron³⁷, c'est-à-dire qu'elle se produit essentiellement dans des syllabes en position faible et au contact d'une ou deux consonnes sourdes. Bien que les prononciations obtenues par la lecture de mots révèlent que la position la plus favorable à la désonorisation est la position médiane de mot, les voyelles hautes du français parlé de l'Alberta sont souvent désonorisées en position initiale et finale de mots et dans les clitiques : les patois qui se parlent; c'est pas du français du tout; les gens qui sont; pour avoir; je vous trouve; travail qui s'est fait; anglais qui se parle; par ci par là; beaucoup plus; faut qu'ils disent; tout feu, tout flamme.

L'affaiblissement des voyelles, qui contribue à leur désonorisation, peut mener à leur disparition. Il est en réalité rare qu'une voyelle disparaisse complètement et, la plupart du temps, les voyelles qui semblent avoir disparu se sont simplement raccourcies au profit d'une consonne continue voisine qui, elle, s'est allongée et s'est vue « colorée » par la voyelle. Les cas de voyelles disparues que nous avons observés dans notre corpus répondent bien à cette description du phénomène et il s'agit, dans la plupart de ces cas, de voyelles hautes dans un contexte désonorisant comme diff(i)cile, s(u)pposé ou ch(i)caner. Toutefois, il arrive aussi que des voyelles soient absorbées par une continue dans un contexte voisé : *n(ou)s avons*.

Les voyelles nasales du FA, comme les voyelles nasales du FC étudiées par Jean-Denis Gendron et René Charbonneau³⁸, sont très différentes des voyelles nasales du FS. Mentionnons tout d'abord que le FA a quatre voyelles nasales et que la confusion entre /ɛ̃/ et /œ̃/, qui est caractéristique du français parlé dans le nord de la France, ne se produit pas en Alberta. La voyelle /œ̃/ est toutefois plus fermée en FA.

Toutes les voyelles nasales du FA sont des voyelles diphtonguées (ou diphtongues, ou voyelles complexes) en syllabe entravée accentuée : quinze [kɛ̃¹z]; change [ʃɪ̃^uʒ]; monde [mɔ̃^ud]. Cette prononciation est semblable à celle décrite pour le français parlé du Québec, pour le français de Brunswick, dans le Maine, de Windsor, du Manitoba, et de Willowbunch en Saskatchewan³⁹.

Comme l'a montré Denis Dumas dans son étude sur le français de Montréal, la diphtongaison est une caractéristique des voyelles longues, que leur longueur soit acquise (*bête, fâche, passe*), ou attribuable à un conditionnement externe (par une consonne allongeante) ou interne (trait de tension qui caractérise les voyelles /e, ø, o/ et les voyelles nasales en syllabe entravée accentuée)⁴⁰. Comme on peut s'y attendre, les voyelles nasales en syllabe inaccentuée, ou accentuée libre, ne sont, en général, pas diphtonguées. Cependant, la voyelle d'avant /ɛ̃/ diffère des autres voyelles nasales

en ce sens qu'elle est le plus souvent articulée comme voyelle complexe en syllabe accentuée libre. Cette particularité phonétique du FA correspond à la description donnée par Charbonneau pour le français parlé du Québec : « [ɛ̃] en syllabe libre et [ɛ̃] en syllabe entravée [...] manifestent [...] une certaine instabilité et, si fermées qu'elles soient lorsqu'elles atteignent la plénitude sonore, elles se ferment davantage et progressivement jusqu'à la fin de leur émission⁴¹. » De plus, et en cela aussi le FA se comporte comme le français du Québec, la voyelle nasale /ɛ̃/ a un timbre plus fermé que la voyelle correspondante en français standard ([ɛ̃]), plus fermé que la voyelle orale /ɛ/, et elle se rapproche plutôt de celui de la voyelle orale /ɛ/.

En dehors de la syllabe accentuée et entravée, la voyelle nasale /ā/ a une variante plus ou moins antérieure en syllabe accentuée libre et une variante postérieure ([ā]) dans les autres contextes : enfant [āfāē]. La variante antérieure ([ā]) est souvent d'un timbre suffisamment avancé pour être perçue par des personnes parlant le français standard comme leur voyelle nasale d'avant /ɛ̃/. C'est aussi ce qu'a remarqué Charbonneau dans son étude sur le français du Québec : « La voyelle [ā], beaucoup plus antérieure que la voyelle parisienne, a le timbre d'un [āē] avec une légère tendance vers [ɛ̃] lorsqu'elle est en syllabe libre. Le mot "banc" est parfois entendu approximativement comme [bɛ̃], "la ville de Caen", comme [kɛ̃]⁴². »

En dehors de ses variantes diphtonguées, /ɔ̃/ est la voyelle nasale du FA qui se rapproche le plus de la voyelle correspondante en français standard bien qu'elle soit un peu plus ouverte que cette dernière, ce qui explique l'observation de Pierre Léon et de Monique Nemni que, à l'oreille d'un Français, le /ɔ̃/ canadien « tend à être neutralisé au profit de /ā/⁴³ ».

La diphtongaison que l'on observe pour les voyelles nasales en syllabe accentuée entravée, c'est-à-dire quand elles sont longues, s'observe aussi pour les voyelles orales longues. Des diphtongues ont été relevées dans les mots suivants : i) exemples de longueur acquise : ancêtres, classe, graisse, même, passe; ii) exemples de longueur attribuable à un conditionnement externe (consonnes allongeantes) : canard, française, gueular, à l'aise, fer, fort, âge, corps; iii) exemples de longueur attribuable à un conditionnement interne : autre, chose. La diphtongaison s'observe la plupart du temps en syllabe accentuée, ce qui se comprend facilement puisque seules les voyelles longues sont diphtonguées et que c'est sous l'accent que se retrouvent les voyelles les plus longues. En fait, on remarque fréquemment des voyelles longues en syllabe inaccentuée dans le FA et, en particulier, dans le cas de voyelles longues par nature ou suivies d'une consonne allongeante : niaiseux [njɛ : zø], gêné [ʒɛ : ne], lâché [la : se]. Bien que de telles voyelles soient rarement diphtonguées, le maintien de leur longueur en syllabe inaccentuée est une caractéristique que le FA a en commun avec le FC général et qui le distingue du FS⁴⁴.

L'opposition entre /a/ antérieur et /a/ postérieur est aussi vivante en FA qu'en français québécois. Cette opposition est renforcée en syllabe accentuée entravée, où le /a/ postérieur est en général diphtongué (voir ci-

dessus *canard*, *gueulard*). Par contre, l'opposition se voit neutralisée en finale absolue où l'on ne trouve qu'une voyelle postérieure [a] ou [ɔ], comme c'est le cas en français québécois⁴⁵ : *Canada, Alberta, ça, là*.

Comme pour le français parlé à Québec, cette variante postérieure ne se trouve qu'en finale absolue de groupe phonologique, et non pas dans les clitiques (article et pronom *la*, adjectifs possessifs *ma, ta, sa*, dont la voyelle est le [a] antérieur).

Finalement, tout comme en français québécois⁴⁶, la voyelle mi-ouverte /ɛ/ se prononce en général [æ] ou même [a] en finale absolue : français, anglais, elle était.

Variation linguistique

Bien que les caractéristiques linguistiques décrites ci-dessus se retrouvent fréquemment dans le FA, et que l'on puisse, par conséquent, les considérer comme typiques de ce parler, elles ne s'emploient pas toutes avec la même régularité et ne sont pas toutes utilisées de la même façon par tout le monde. Une étude systématique et détaillée de la variation linguistique et de son conditionnement socio-culturel reste encore à faire. On peut toutefois en dégager les grandes lignes. Dans le domaine du lexique, on rencontre moins d'anglicismes dans les niveaux de langue les plus élevés et chez les locuteurs les plus instruits. Ceci est surtout vrai des emprunts non assimilés, qui sont facilement reconnaissables. Par contre, les anglicismes assimilés et surtout les calques et les anglicismes sémantiques, qui sont plus difficiles à détecter, semblent résister davantage à l'influence de l'éducation et se retrouvent chez la plupart des locuteurs, sauf chez ceux qui sont sensibilisés aux problèmes d'assimilation des langues minoritaires. De même, il semble y avoir moins de variation en ce qui concerne le vocabulaire de souche française, que certains qualifient d'archaïque et de provincial. Ceci s'explique certainement par le fait que les mots qui appartiennent à ces catégories ne constituent pas des incorrections, mais seulement des variantes qui, comme celles que l'on rencontre dans toutes les régions de la francophonie, leur permettent d'affirmer leur identité.

Quant aux caractéristiques morphologiques et syntactiques (nivelements analogiques, emploi rare du subjonctif, emploi du conditionnel après *si*), elles sont moins courantes chez les gens qui ont un niveau d'instruction plus élevé, ce qui se comprend bien puisqu'elles constituent des incorrections grammaticales que les enseignants s'efforcent d'éliminer.

En ce qui concerne la prononciation, il est possible de distinguer entre les traits phonétiques que tout le monde emploie, quelle que soit la situation dans laquelle se déroule l'interaction linguistique, et ceux dont l'apparition est soumise aux conditions du contexte (socio-démographiques, stylistiques, de situation). Il est aussi possible de dégager les grandes lignes selon lesquelles une variante A est en général associée à une variante B (et C...), mais jamais à une variante D. Parmi les phénomènes étudiés ci-

dessus, on peut, par exemple, opposer l'allongement de la consonne *l* (je l'ai vu) à son effacement (dans (*l*)a maison). Alors que l'allongement se produit toujours pour la forme élidée (*l'*) des pronoms *la* et *le*, précédée d'une voyelle prononcée (c'est-à-dire que l'allongement est obligatoire dans ce contexte linguistique et que personne n'y échappe), l'effacement ne se produit pas toujours et semble être caractéristique d'un niveau de langue moins élevé⁴⁷.

Il semble bien que trois des phénomènes décrits plus haut, le relâchement et la désonorisation des voyelles hautes, et surtout l'assibilation des occlusives /t/ et /d/, se retrouvent chez tous les francophones albertains⁴⁸. Ceci ne veut pas dire que, dans certaines conditions, la fréquence de ces phénomènes ne soit pas quelque peu influencée par les conditions de l'échange verbal. Dans son étude sur l'influence du contexte situationnel sur les variables phonologiques du français de l'Alberta, Gregg T. Carter a montré que l'assibilation de /t/ et /d/ ainsi que le relâchement et la désonorisation des voyelles hautes se produisent plus fréquemment en contexte de conversation que dans le contexte plus formel de la lecture⁴⁹. Il faut noter toutefois que les trois sujets étudiés par Carter étaient tous instituteurs dans une école bilingue de sorte que l'on peut s'attendre à ce que certains traits de leur prononciation à la lecture d'un texte reflètent plutôt leur désir d'atteindre une norme artificielle que des tendances générales et caractéristiques de la communauté franco-albertaine. Les données de notre corpus spontané suggèrent, en effet, que les Franco-Albertains varient très peu dans leur utilisation de l'assibilation⁵⁰, et du relâchement et du dévoisement des voyelles hautes.

Pour ce qui est de la consonne /r/, la plupart des Franco-Albertains de notre corpus — de n'importe quelle appartenance sociale — utilisent la variante apicale. Ceux qui utilisent la variante vélaire appartiennent à la jeune génération et il se peut qu'il s'agisse ici d'un changement en cours, comme cela semble aussi être le cas à Montréal. Par contre, il ne semble pas y avoir fluctuation entre les deux types de variantes pour le même locuteur, en fonction du contexte situationnel.

La prononciation du *h* aspiré semble aussi être assez générale, bien que limitée à un certain nombre de mots. Comme l'a remarqué Léon⁵¹, le maintien de cette consonne est probablement d'origine expressive, ce qui explique son étendue limitée sur le plan lexical. C'est sans doute aussi pour des raisons d'expressivité que la spirantisation des fricatives palatales est souvent réduite à un petit nombre de mots, du moins pour certains locuteurs. Pour d'autres, le phénomène a l'air plus général et affecte ces deux fricatives quel que soit le mot dans lequel elles se trouvent: De toute façon, il s'agit d'un phénomène qui, s'il est assez répandu pour être signalé, est loin d'être caractéristique de l'ensemble de la population. On l'associe surtout aux personnes plus âgées.

Contrairement à l'assibilation de /t/ et /d/, et au relâchement et au dévoisement des voyelles hautes, la diphtongaison (qu'il s'agisse des voyelles

orales ou nasales) est un phénomène assez variable. En général, on peut affirmer qu'une grande quantité de diphtongues et une grande différence de timbre entre l'élément initial et l'élément final de la voyelle diphtonguée ([taⁱt], au lieu de [tɛⁱt] ou [tɛ : t]) sont plutôt caractéristiques de locuteurs moins instruits et/ou d'un contexte familial, mais semblent moins influencées par l'âge des locuteurs. Toutefois, l'influence de ces facteurs extralinguistiques ne pourra être établie qu'à partir du dépouillement d'un corpus plus vaste que celui qui a servi de base à cette étude. Quel que soit le rôle des conditions socio-démographiques ou stylistiques, il est intéressant de remarquer que la diphtongaison accompagne souvent d'autres phénomènes phonétiques. Par exemple, on s'attend à ce qu'une personne qui, dans une situation particulière, diphtongue régulièrement les voyelles orales, diphtongue aussi les voyelles nasales; on s'attend également à ce que cette personne prononce la variante d'avant [ã] ou [ẽ] pour la nasale ouverte /ã/, la variante postérieure [a] ou [ɔ] pour la voyelle *a*, et la variante abaissée [æ] ou [a] pour la mi-ouverte /ɛ/ en position finale absolue. Toutes ces variantes semblent se situer au même niveau sur l'échelle sociale et l'échelle stylistique. Il faut mentionner aussi que le comportement parallèle de certaines variables, s'il est souvent influencé par des facteurs socio-culturels et stylistiques, peut être aussi étroitement lié aux caractéristiques de la structure linguistique. C'est ainsi que, comme le fait remarquer Dumas⁵², « /ɛ/ final peut d'autant plus facilement s'ouvrir en [a], même s'il le fait de façon variable et socialement conditionnée, que /a/ lui-même se postériorise catégoriquement en [a], et d'autre part, cette postériorisation elle-même est rendue possible par le fait que la mi-ouverte /ɔ/ est représentée en finale par [o], produit de la neutralisation de /ɔ/ et /o/ dans ce contexte ».

Conclusion

Le français parlé par les francophones de l'Alberta semble bien partager les caractéristiques générales du français des autres provinces de l'Ouest et du Canada central. C'est d'ailleurs ce que pressentaient Raymond Mougeon et Édouard Beniak, dans leur récent ouvrage sur le français canadien parlé hors Québec. C'est aussi la conclusion de Michael Jackson à la suite de son étude sur les tendances phonétiques du français parlé en Saskatchewan⁵³. Ceci ne saurait surprendre puisque, comme on l'a mentionné plus haut, la plupart des immigrants de langue française vers l'Alberta étaient des Canadiens français originaires du Québec. D'autre part, on peut s'attendre à ce que des conditions sociologiques différentes (telles que le degré d'isolement et d'assimilation au sein d'une société anglophone) aient une influence sur la langue. Il reste à établir à partir d'études plus vastes et plus détaillées quelles sont les différences qui existent entre le français que l'on parle dans les provinces de l'Ouest et celui qui s'entend au Québec et en Ontario.

NOTES

1. Suzanne Zwarun, « Le Français coast to coast », dans *Langue et identité : le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, PUL, 1990, p. 170.
2. Pour une étude détaillée de la société franco-albertaine, voir Ousmane Silla, *École bilingue ou unilingue pour les Franco-Albertains (premier rapport descriptif) : recherche interdisciplinaire menée par un groupe de professeurs et d'étudiants au Collège universitaire de Saint-Jean de l'Université de l'Alberta*, 2 tomes, Edmonton, Université de l'Alberta, 1974.
3. Voir Denis Dubuc, *Jean Côté, histoire générale et généalogie d'une paroisse française du nord albertain*, Falher (Alberta), Chez l'auteur, 1973.
4. Le terme « français canadien » est utilisé dans cette étude pour désigner les variétés de français parlées dans la majeure partie du Québec, en Ontario et à l'ouest de l'Ontario, mais n'inclut pas le français acadien.
5. Voir, par exemple, Mark Orkin, *Speaking Canadian French : An Informal Account of the French Language in Canada*, revised edition, Toronto, General Publishing, 1971, p. 22-25; Jean Désy, « Archaismes français dans le parler canadien », dans *Vie et Langage*, vol. 37, 1955, p. 159-163; Adjutor Rivard, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, p. 52-53; Frère George, « La Langue des "essais" de Montaigne et celle du Canada français », dans *Société du Parler Français au Canada*, vol. 1, 1938, p. 128-154.
6. Cet élargissement de sens s'est aussi produit, mais de façon moins extensive, en FS. Ainsi, on parle d'*embarquer dans un train*, dans un avion, de *s'embarquer dans une méchante affaire*, etc.
7. Le mot *adonner* s'emploie aussi avec le sens de « bien s'entendre » ou de « bien tomber » en Saintonge, comme le montre le proverbe *Ol adoune pas que la poule chant avant le jhau* (= Il n'est pas bon que la poule chante avant le coq). Voir Raymond Doussinet, *Grammaire saintongaise*, La Rochelle, Rupella, 1971, p. 242.
8. Victor Barbeau, *Le Français au Canada*, Québec, Garneau, 1970, p. 183.
9. Henri Bélanger, *Place à l'homme : éloge du français québécois*, Montréal, HMH, 1972, p. 145.
10. Des jurons d'origine religieuse ont été employés en France jusqu'à une époque récente : *par Dieu, mort de Dieu, ventre de Dieu*, etc. Ils ont été remplacés de nos jours par des mots du vocabulaire scatologique (*merde*) ou sexuel (*con, putain, foutre*), bien que l'on emploie encore *nom de Dieu* ou ses formes atténuées : *mon vieux, nom d'un chien*. Voir aussi la note suivante.
11. C'est le même processus qui a donné, par exemple, *pardî et parbleu* à partir de *par Dieu*, *morbleu* à partir de *mort de Dieu*, *diantre* à partir de *diable*.
12. Jean-Paul Vinay, « Montréal, ville bilingue », dans *Vie et Langage*, vol. 37, 1955, p. 167-169.
13. Cette phrase peut aussi se prononcer [zlevy]. Dans ce cas, le *e* du pronom *je* est éliidé et le *l* du pronom *la* (*l'*), qui n'est pas précédé d'une voyelle, ne redouble pas.
14. On remarque dans ce cas que l'adjectif indéfini *tous* (= toutes) se prononce sans [t] final, contrairement à sa prononciation habituelle, et bien que le nom qu'il accompagne (*semaines*) soit un féminin. Il s'agit là d'une prononciation courante de *tous* lorsqu'il est suivi de l'article *les* et, en particulier, lorsqu'il précède une expression de temps indiquant une répétition (*toutes les nuits*). Cette prononciation a été notée par Henri Bauche (*Le Langage populaire*, Paris, Payot, 1928, p. 100) : « Au pluriel, *tout* ne se met jamais au fém. lorsqu'il précède l'article *les* : *tous les semaines*. »
15. Le mot français *tante* est lui-même le résultat d'un processus d'agglutination semblable, à partir de *ante* (< latin *amita*), encore en usage jusqu'au XV^e siècle.
16. Voir, en particulier, Jean-Paul Vinay, « Bout de la langue ou fond de la gorge? », dans *French Review*, Vol. 23, 1950, p. 489-498; Pierre Léon, « H et R en patois normand et en français canadien », dans *Études de linguistique franco-canadienne*, Paris/Québec, Klincksieck/PUL, 1967, p. 125-142; Jean Clermont et Henrietta Cedergren, « Les R de ma mère sont perdus dans l'air », dans *Le Français parlé : études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research, 1983, p. 13-28; Laurent Santerre, « Des [r] montréalais imprévisibles et inouïs », dans *Revue québécoise de linguistique*, vol. 12, 1976, p. 77-97.
17. C'est aussi un *r* apical qui a été relevé à Maillardville en Colombie-Britannique (Patricia M. Ellis, « Les phonèmes du français maillardvillois », dans *Revue canadienne de linguistique*, vol. 11, 1965, p. 11), à Windsor en Ontario (Alexander Hull, « The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario : A Preliminary Study », in *Orbis*, Vol. 5, 1956, p. 49), à Willowbunch en Saskatchewan (Michael Jackson

et Bernard Wilhelm, « Willow Bunch et Bellegarde en Saskatchewan », dans *Vie française*, vol. 27, 1973, p. 305). Par contre, le *r* uvulaire semble être la variante dominante à Québec (Vinay, *loc. cit.*) et à Bellegarde en Saskatchewan (Jackson et Wilhelm, *loc. cit.*, p. 305).

18. Voir Clermont et Cedergren, *loc. cit.*

19. Devant les mots commençant par une voyelle, on observe aussi la chute de la voyelle dans l'article défini et le pronom personnel complément d'objet direct la : *l'alouette, je l'attrape*.

20. Voir Léon, *loc. cit.*, p. 129; Michael Jackson, « Aperçu des tendances phonétiques du parler français en Saskatchewan », dans *Revue canadienne de linguistique*, vol. 19, 1974, p. 131; Hull, *loc. cit.*, p. 50; Joseph A. Landry, *The Franco-Canadian Dialect of Papineauville, Québec: Phonetic System, Morphology, Syntax, and Vocabulary*, Doctoral Dissertation, University of Chicago, 1943.

21. C'est aussi ce que remarque Landry (*op. cit.*, p. 37) qui cite *l'héron, coup d'hasard et les héros* [lezero].

22. On peut, bien sûr, distinguer ces deux types de mots en disant que les premiers commencent par une « voyelle ouverte », et les seconds par une « voyelle nue ». Il n'en reste pas moins que, pour les sujets parlants, ces deux catégories de mots commencent par le même type de son, une voyelle, et qu'il leur faut considérer les mots qui n'acceptent pas la liaison et la chute du *e* caduc comme des exceptions. L'application de la règle générale aux exceptions, fait qui s'observe couramment en français populaire, constitue donc une simplification du système.

23. René Charbonneau, « La spirantisation du [ʒ] », dans *Journal of the Canadian Linguistic Association*, Vol. 3, 1957, p. 15–19 et p. 71–77; Jean G. Chidaine,

« Ch et J en saintongeais et en français canadien », dans *Études de linguistique franco-canadienne*, Paris/Québec, Klincksieck/PUL, 1967, p. 143–151.

24. Par contre, pour le locuteur #65, originaire du Lac-Saint-Jean, les fricatives [ʃ] et [ʒ] n'existent pas, au point que même les emprunts anglais *shack* et *shop* sont prononcés avec la forme spirantisée.

25. Voir Léon, *loc. cit.*, p. 128.

26. Dans un grand nombre de cas, de tels syntagmes ne contiennent pas une séquence [t+i] puisqu'ils sont prononcés [kākisʷ] (voir ci-dessus).

27. Voir Denis Dumas, *Nos façons de parler : les prononciations en français québécois*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 3–4; Douglas Walker, *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1984, p. 107–108.

28. Dumas, *op. cit.*

29. Voir Jackson et Wilhelm, *loc. cit.*, p. 307; Jackson, *loc. cit.*, p. 127–128; Clyde Thogmartin, « The Phonology of Three Varieties of French in Manitoba », in *Orbis*, Vol. 23, 1974, p. 341; Ellis, *loc. cit.*, p. 13–14; Walker, *op. cit.*, p. 56.

30. Voir Jean-Denis Gendron, *Tendances du français parlé au Canada*, Paris/Québec, Klincksieck/PUL, 1966, p. 19; Hull, *loc. cit.*, p. 47.

31. Laurent Santerre, « Voyelles et consonnes du français québécois populaire », dans *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques (I) : Colloque tenu à l'Université d'Indiana, Bloomington, du 28 au 30 mars 1974*, Québec, PUL, 1976, p. 23.

32. Cette prononciation antérieure de la voyelle /u/ est attestée par les représentations orthographiques *tusuite* et *tuseul* que l'on retrouve dans les pièces de Michel Tremblay.

33. Voir Gendron, *op. cit.*, p. 19; William Locke, *Pronunciation of*

the French Spoken at Brunswick, Maine, American Dialect Society, 1949, p. 33.

34. Voir Santerre, *loc. cit.*, p. 26; Walker, *op. cit.*, p. 79; Dumas, *op. cit.*, p. 136.

35. Voir Denis Dumas et Aline Boulanger, « Les Matériaux d'origine des voyelles fermées du français québécois », dans *Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, 1982, p. 49–72; Dumas, *op. cit.*, p. 96–101.

36. *Ibid.*, p. 97.

37. Jean-Denis Gendron, « Désonorisation des voyelles en franco-canadien », dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, vol. 5, 1959, p. 99–108.

38. Gendron, *Tendances du français...*, *op. cit.*; René Charbonneau, *Étude sur les voyelles nasales du français canadien*, Québec, PUL, 1971.

39. Voir Gendron, *Tendances du français...*, *op. cit.*; Charbonneau, *op. cit.*; Locke, *op. cit.*; Hull, *loc. cit.*; Thogmartin, *loc. cit.*; Jackson et Wilhelm, *loc. cit.*

40. Denis Dumas, « Structure de la diphtongaison québécoise », dans *Revue canadienne de linguistique*, vol. 26, 1981, p. 1–61.

41. Charbonneau, *op. cit.*, p. 244.

42. *Ibid.*, p. 198. La même confusion est aussi signalée par Pierre Léon et Monique Nemni, « Franco-canadien et français standard : problèmes de perception des oppositions vocaliques », dans *Revue canadienne de linguistique*, vol. 12, p. 110.

43. *Id.*

44. Pour une discussion de la longueur vocalique en syllabe inaccentuée en français canadien, voir Walker (*op. cit.*, p. 47–48), qui fait aussi remarquer que le maintien de la longueur vocalique en position prétonique est aussi commun en français populaire d'Europe.

45. Laurent Santerre, « Deux E et deux A phonologiques en français québécois », dans *Cahier*

de linguistique, vol. 4, 1974, p. 117-145; Dumas, *op. cit.*, p. 148-149.

46. Voir Santerre, « Voyelles et consonnes... », *loc. cit.*; Dumas, *loc. cit.*; Walker, *op. cit.*

47. Pour André Bougaïeff et Pierre Cardinal (1980: 93), les formes résultant de l'effacement du *l* « sont caractéristiques du français québécois populaire [...] et le démarquent nettement du français québécois cultivé ». (« La chute du /l/ dans le français populaire du Québec », dans *La Linguistique*, vol. 16, p. 93.

48. Pour le français québécois,

Dumas considère que « la prononciation en *ts* et en *dz* [...] ne sert pas à faire des discriminations d'origine sociale entre les locuteurs » et que le relâchement des voyelles hautes « est assez neutre au point de vue social ». (*op. cit.*, p. 9 et 95.)

49. *The Influence of Speech Context on Phonological Variation in Canadian French*, thèse de maîtrise, University of Alberta, 1975.

50. Ceci est bien en accord avec les observations de Dumas (*op. cit.*, p. 8) d'après lequel, « tout le monde [...] réalise toujours le phénomène [l'assibilation] de la même manière en parlant dans

la vie de tous les jours. Tellement que si quelqu'un ne le fait pas, il n'y a que deux explications possibles : ou sa langue maternelle n'est pas le français québécois, ou il parle volontairement "pointu". »

51. « H et R en patois normand... », *loc. cit.*, p. 128.

52 « Structure de la diphtongaison... », *loc. cit.*, p. 34.

53. Mougeon et Beniak, *Le Français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989; Jackson, *loc. cit.*, p. 132.